



ARCHITECTE

Vichy le 29 novembre 2017

MUR TRONIC

Affaire :

J'ai découvert le procédé MUR-TRONIC il y a environ 25 ans. A l'occasion d'un projet de réhabilitation d'un immeuble de logements. Le bâtiment était très humide dans sa partie sous-sol et rez-de-chaussée.

L'installation du système s'est avérée d'une grande efficacité. L'humidité n'est pas réapparue.

Suite :

Depuis, avec M. Sacchetto nous avons eu l'occasion d'installer plusieurs appareils dans diverses maisons où nous avons des problèmes de remontées capillaires. Dans tous les cas le problème d'humidité a été résolu.

Les gros avantages du procédé sont :

- La grande réactivité de l'entreprise.
- La rapidité de mise en œuvre.
- Des travaux très limités
- L'absence d'entretien ultérieur

Le seul défaut et le prix relativement élevé. Il n'est pas toujours facile de faire comprendre aux clients que c'est la meilleure solution pour régler définitivement le problème des remontées capillaires dans les murs. Le coût de l'adjudant a ajouté dans les enduits est aussi un facteur limitant son utilisation.

Dominique EVRAIN

96 B rue de Creuzier
03200 Vichy

Tel. 04 70 55 64 48

d.evrain@gmail.com

www.maison-passive-03.fr

Dominique EVRAIN – Architecte D.P.L.G. – Expert près la cour d'appel de Riom

Architecte D.P.L.G. n° Ordre Régional : 000717 Code APE : 7111Z SIRET : 350 903 787 00033

Expert de justice, Rubrique C01.02 – Architecture, Ingénierie

Membre d'une association agréée, accepte à ce titre le règlement des honoraires par chèque – TVA intracommunautaire FR 55350903787